

France Services Accompagner les évolutions



CADRE DE VIE

/ La numérotation
des habitations est en cours

DOSSIER SPÉCIAL JEUNES

/ En supplément dans ce
numéro du Plourinois

PORTRAITS

/ À la rencontre des élus

Le Plourinois – été 2021

Magazine d'information
de la mairie de Plourin-lès-Morlaix
Tél 02 98 72 51 55

Courriel mairie@plourin-morlaix.bzh

Directeur de la publication

Guy Pennec, maire

Responsable de la rédaction

Yves Hirrien et le comité de rédaction

Réalisation : violaine-pierret.com

Morlaix . 06 62 20 69 41

Impression : Imprimerie du Viaduc 02 98 88 09 57

Dépôt légal : 3^e trimestre 2021

Sommaire

P 3 Édito

P 4/5 Action sociale

Les aides

Les nouveautés à l'Ehpad de Ker an Dero

P 6/7 Les travaux

Mise en service de la salle Pen an Roz

Aménagements paysagers, rénovation des voiries,

rénovation énergétique, rénovation des bancs de l'église

Extension du quartier de Rutanguy

La médiathèque s'est refait une beauté

P 8 Démarches administratives

Ouverture d'un dispositif France Service intercommunal

P 9 Cadre de vie

La numérotation des habitations est en cours

P 10/11 Portraits

À la rencontre des élus :

Jean-Michel Ogès, Françoise Barbier,

Morgane Bicrel, Éric Georges

P 12/13 Finances

Le budget

La taxe foncière

P 14/15 Environnement

Réunion de travail à vélo,

Prix Zéro phyto,

la pollution lumineuse

P 16/19 Culture

Retour sur les expos et les animations

Programme de l'été et de la rentrée

P 20/21 Actualités des associations

Au Fil du Queffleuth et de la Penzé,

Comité de jumelage Morlaix-Würselen,

Cours d'anglais au Comité Morlaix-Truro,

les sorties pour tous de Ti an Oll,

le Forum des associations

P 22 Brèves

P 23 Randonnées

La boucle de Coat Philipet

P 24/25 Enfance

Interview des AESH par les enfants

Ti an Oll aide trois projets de jeunes plourinois

Création du vidéo clip Notre jeunesse à Plourin

Concours de dessin au Jardin des enfants

P 26/27 Paroles aux anciens

Yvonne Martin est centenaire !

Le teillage, une industrie à Plourin

P 28 Histoires plourinoises

Une vie à Plourin-lès-Morlaix

Yvette Coativy, mémoire de la commune

Supplément

Dossier Jeunesse



Édito

C'est un bonheur de voir les terrasses plourinoises remplies, les commerces reprendre leur pleine activité, et le marché du mardi matin devenir attractif, notre besoin de lien social, de se revoir, se parler en partageant des moments heureux nous rassemble et met de la vie au cœur du bourg.

Au cours du printemps il nous a fallu nous mobiliser pour ne pas accepter une réduction silencieuse des horaires de la Poste. En 10 ans l'amplitude d'ouverture est passée de 30 à 12 heures par semaine. Nous dénonçons l'obligation indirecte qui nous est faite d'ouvrir une agence communale. C'est un tour de passe-passe que nous joue La Poste. Les communes qui l'ont fait ont redéveloppé le service mais n'ont jamais réussi à obtenir une véritable contrepartie financière.

Depuis le début du mois de juin, France Services ouvre une permanence hebdomadaire à Plourin-lès-Morlaix le mercredi après-midi et le vendredi toute la journée. Portée par six communes, cette initiative crée une facilité d'accès aux informations, aux droits et aux services des 9 principaux services publics du pays. Ce qui constitue indéniablement une amélioration de l'offre de service public sur Plourin-lès-Morlaix.

Il conviendra d'y adosser les services d'un conseiller numérique pour que tout un chacun puisse trouver des réponses adaptées à toutes ces questions que l'on se pose sur l'utilisation du numérique pour ses démarches.

Cet été, je ne peux que vous recommander à tous la plus grande vigilance pour vous préserver par les gestes barrières et pouvoir bénéficier, entourés de vos familles et amis, des joies des retrouvailles, de la belle saison et de la programmation culturelle communale.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Bien chaleureusement

Guy Pennec

Pennad-stur

Ur blijadur eo gwelet al leurennoù tud a-leizh warne dirak an ostalerioù e Plourin, ar staloù oc'h adkregiñ gant o oberoù da vat hag ar marc'had d'ar Meurzh vintin o sachañ tud. Ezhomm zo da gaout liammoù sokial, da welet an eil egile adarre, da gomz en ur vevañ mareoù brav asambles, kement-se a vod ac'hanomp hag a zegas buhez e-kreiz ar bourk. O c'hortoz an hañv e oamp hag erru eo war un dro, dres, gant an digognañ diwezhañ... emichañs.

E-kerzh an nevez-amzer hon doa ranket reiñ bec'h kuit da lezel digreskiñ an eurioù er Post dre guzh. En ur ober 10 vloaz eo aet an eurioù digeriñ eus 30 da 12 bep sizhun. Sevel a reomp enep ar fed e vefe ret dimp, en ur mod forc'hellek, digeriñ un ajañs. Emañ ar Post o c'hoari un dro-gamm dimp. Er c'humunioù lec'h m'eo bet graet zo roet lañs d'ar servij adarre met biskoazh n'int ket deuet a-benn da gaout un digoll arc'hant a-feson.

Abaoe penn kentañ miz Even e vez degemeret an dud gant Frañs Servijoù e Plourin-Montroulez d'ar Merc'her goude lein ha d'ar Gwener a-hed an deiz. Gras d'ar c'hinnig-se sikouret gant c'hwec'h kumun e vo aesoc'h d'an dud bezañ kelaouet, anaout o gwirioù ha profitañ eus an 9 servij publik pennañ a zo er vro. Splann eo neuze ez eo gwellaet ar c'hinnig e Plourin-Montroulez evit ar servij publik.

Ret e vo klokaat an afer gant servijoù ur c'huzulier war an dachenn niverel abalamour da dout an dud da gavout respontoù a-feson d'an holl c'houlennoù a sav pa vez ezhomm d'ober gant ostilhoù niverel evit difraeoù a bep seurt.

Evit an hañv n'on ket evit chom hep degas da soñj deoc'h bezañ war evezh atav ha derc'hel gant ar jestroù fur evit ho yec'hed hag evit gallout profitañ adarre, asambles gant ho familh hag ho mignoned, eus devezhoù kaer an hañv hag eus programm sevenadurel ar gumun.

Skipailh an ti-kêr en e bezh a het deoc'h tremen un hañvezh kaer

A wir galon

Les actions de soutien du CCAS

Le CCAS de Plourin-lès-Morlaix peut vous venir en aide en cas de difficultés financières.

Pour un soutien financier ponctuel

Il gère un dispositif d'aide sociale facultative destiné à apporter un soutien financier ponctuel aux Plourinois dans le besoin, sous condition de ressources :

- > Attribution de secours d'urgence (soutien financier ponctuel pour le paiement de factures)
- > Aides pour l'accès à la musique
- > Aides pour le paiement des frais liés à la restauration scolaire
- > Aides pour le paiement des frais liés au transport scolaire.

L'aide sociale accordée par le CCAS donne lieu au dépôt d'une demande par la personne qui souhaite en bénéficier. Chaque demande fait l'objet d'une étude précise au cas par cas par l'assistante sociale. La décision d'octroi de l'aide sociale est ensuite prise par une commission permanente qui se réunit plusieurs fois dans l'année, en fonction des demandes.

Pour une aide alimentaire temporaire

Un dispositif d'aide alimentaire temporaire peut être proposé à tout Plourinois en difficulté après un entretien d'évaluation assuré par l'assistante sociale et selon un barème établi en fonction du budget du bénéficiaire.

Cette aide est proposée sous forme de colis alimentaires et de bons d'achat éventuellement. Elle a pour objectif de subvenir uniquement aux besoins de première nécessité. L'accès à ce dispositif est ponctuel et réévalué régulièrement en fonction de la situation financière de la personne aidée. Il est conditionné à la signature et au respect d'une charte d'accompagnement et de coopération sociale.

La préparation et la distribution de colis s'organisent dans le respect de l'anonymat des bénéficiaires. La distribution s'effectue à la discrétion des regards via une entrée spécialement réservée aux bénéficiaires, à l'arrière du bâtiment. Une quinzaine de bénévoles particulièrement actifs contribue au bon fonctionnement de la banque alimentaire du CCAS qui est en liaison avec la banque alimentaire de Brest.

Vous pouvez solliciter une aide en contactant le 0298726400 ou en vous présentant à l'accueil du CCAS de Plourin-Lès-Morlaix, rue des Genêts.



Pour la prise de rendez-vous dans les centres de vaccination

Dès le début de la campagne de vaccination, sous l'impulsion des élus, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Plourin les Morlaix a décidé de mettre en place une aide à l'inscription dans les centres de vaccination anti-covid pour les personnes âgées de plus de 75 ans demeurant sur la commune et rencontrant des difficultés pour prendre une réservation.

Bien que ne disposant pas d'accès privilégié à la réservation aux centres de vaccination, ce sont près de 200 personnes de la commune qui ont bénéficié de cette aide reposant essentiellement sur l'investissement des personnels du CCAS et des élus en charge de l'action sociale.

La situation est aujourd'hui très différente, cependant, les personnes âgées qui, pour une raison ou pour une autre, rencontrent des difficultés pour s'inscrire peuvent appeler le CCAS de Plourin-les-Morlaix au 02 98 72 64 04 pour toute information.



Nouveautés à l'Ehpad de Ker an Dero

La résidence renouvelle ses lits et vient de se doter de 30 lits médicalisés neufs, aux normes et plus ergonomiques. Pour la fin de l'année, la totalité des lits aura été changée.

Plutôt que de les mettre à la ferraille, les lits anciens mais toujours en bon état ont été récupérés par l'association Solidarité santé Brest qui s'est chargée de livrer ceux-ci au Foyer Saint Georges à Beyrouth (voir photo).

Installation d'une borne musicale et ludique financée par l'Association Main dans la Main grâce notamment à une subvention du Crédit Agricole.

L'Association Main dans la Main et les équipes de Ker an Dero cherchent à se doter d'outil innovant pour enrichir les animations, valoriser l'image de soi, maintenir l'autonomie des résidents. La borne musicale entraine parfaitement dans ces critères, d'autant qu'elle est accessible à tous (résidents, familles) (en haut à droite).

C'est un outil numérique adapté au développement de la vie sociale et culturelle dans le secteur de la gérontologie. La borne montée sur roulettes peut se déplacer dans les services de la résidence, elle propose trois fonctionnalités (2000 à 4000 musiques), jeux et animations, musique à visée thérapeutique.



Les résidents de l'EHPAD s'approprient la borne musicale et ludique.



Chargement des anciens lits de Ker an Dero par l'association Solidarité santé Brest à destination du foyer Saint-Georges de Beyrouth



L'association Main dans la main,

Elle promeut la vie sociale et l'animation au sein de la résidence Ker an Dero, a le projet d'acquérir « une table magique » (Tovertafel) dont les fonctions sont destinées à favoriser les stimulations cognitives, sociales et physiques.

La Tovertafel est un outil interactif qui favorise la stimulation physique (motricité), cognitive (réminiscence, verbalisation) et la stimulation sociale (interaction sociale entre les résidents, le personnel et les familles). Issue de cinq années de recherche et développée en co-conception, la Tovertafel est un outil thérapeutique qui, dans certains cas, permet de limiter les troubles du comportement et procure de véritables moments de joie et de partage et de bonheur.

L'association « la main dans la main » recherche des financements pour cet équipement coûteux. Pour ce faire, elle a lancé une opération de récupération de ferrailles en début d'année et a déposé différentes demandes de subventions auprès des partenaires locaux.

Il est possible d'aider l'association en apportant sa contribution par des dons en contactant madame Nicole Hélias, présidente de l'association au 02 98 72 55 44 ou 07 80 40 80 39.

Mise en service de la salle Pen ar Roz

Début mai, les travaux du local polyvalent construit rue de Pen ar Roz ont été réceptionnés par le maire, Guy Pennec, et son adjointe en charge des travaux, Françoise Barbier, en présence de Joseph Brochard, coordinateur du service technique, de Patrick Balcon, architecte, et de représentants d'entreprises.

L'inauguration du bâtiment dénommé « salle Pen ar Roz » a eu lieu le vendredi 11 juin en présence de bon nombre de représentants associatifs venus découvrir ce nouvel équipement et partager un moment convivial avec les élus.

Les conditions d'utilisation ont été définies en commission ; il sera principalement dédié au club des boulistes mais pourra également être utilisé par d'autres associations selon un planning prédéfini.

Le coût de réalisation de cet équipement est de 226 000 € HT, dont 50 000 € financés par une subvention d'État (dotation d'équipement des territoires ruraux).

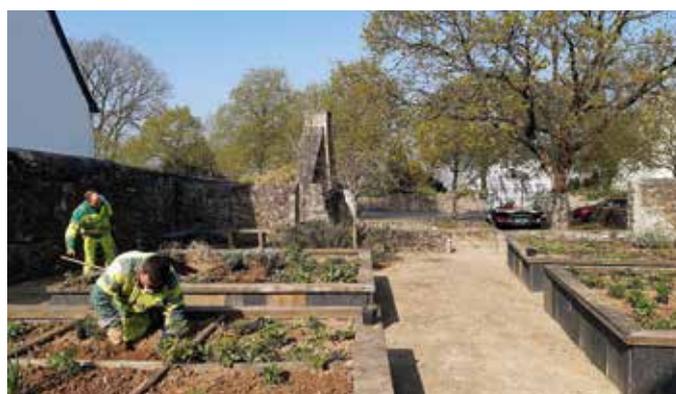
Le bâtiment est composé d'un local associatif de 47 m² doté d'une grande ouverture prolongée par un auvent d'environ 30 m² pouvant être utilisé en buvette, d'une pièce de 14 m² dont une partie est dédiée au rangement du matériel d'entretien, ainsi que de sanitaires hommes et femmes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, et dont l'accès se fait par l'extérieur. Une aire de circulation piétonne sera réalisée autour du bâtiment, et afin de garantir une accessibilité à tous, une voie carrossable et une place de parking adaptée sont prévues à proximité.



Aménagements paysagers

Les carrés du jardin situé derrière la Poste ont été plantés d'espèces potagères et aromatiques.

Les fruits et les légumes qui y poussent sont à la disposition des habitants.



Rénovation des voiries

150 000 € ont été inscrits au budget 2021 pour les réfections de voirie. Les beaux jours arrivant, les travaux ont démarré ; les routes de Ty Glaz, Coat Miniou, Lestrézec, Kerhoaden et impasse du Quélern ont été réalisées récemment. D'autres chantiers sont envisagés fin 2021, ainsi qu'un programme de trottoirs pour un montant de 50 000 €.

Extension du quartier de Rutanguy

Depuis quelques semaines les travaux de viabilisation de la 5^e et dernière tranche du quartier de Rutanguy ont débuté. 17 lots sont ainsi créés et mis en vente au prix de 60 €/m² (en rose sur le plan). La totalité de ces terrains font d'ores et déjà l'objet d'une pré-réserve enregistrée en mairie.



Rénovation énergétique

La rénovation énergétique des bâtiments fait partie des actions menées dans le cadre de la transition énergétique engagée par la municipalité. Elle a débuté avec notamment le changement de certaines huisseries de bâtiments communaux. Après une partie des huisseries de l'école élémentaire Martin Luther King en 2020, ce sont les fenêtres des bureaux de Ti an Oll qui ont été changées au printemps ainsi que certaines ouvertures des logements de gardien du complexe sportif et de l'école du Véléry. Le programme se poursuivra dans les années à venir.



La médiathèque s'est refait une beauté

Mettant à profit les règles sanitaires d'accueil du public qui n'offraient que peu de possibilité d'organiser des animations et des spectacles, la médiathèque a fermé ses portes durant un mois entre mars et avril pour quelques travaux pour 37 000 € de rénovations (sol, luminaires et peinture).

L'équipe culturelle et l'équipe des services techniques ont travaillé durant tout ce temps pour proposer un espace culturel de qualité à la population. Vous avez été nombreux à en profiter dès sa réouverture et si vous n'y êtes pas encore venu, nous espérons vous y rencontrer bientôt.



Ouverture d'un dispositif France Services intercommunal

A l'initiative de Plourin-lès-Morlaix, une mutualisation a été engagée avec cinq autres communes du territoire sud de Morlaix Communauté (Pleyber-Christ, Plougouven, Plounéour-Ménez, Lannéannou et Le Cloître Saint-Thégonnec) pour déployer un dispositif « France Services » intercommunal accessible à leurs 13.500 habitants et à ceux du bassin de vie.

Les communes ont souhaité s'appuyer sur les ressources et l'expérience de l'association « Vivre la Ville », située à Brest, qui fait partie du réseau des Points information médiation multi-services (PIMMS) et qui était en capacité de déployer rapidement une offre adaptée sur leur territoire (pimmsdebrest.org).

Présenté par la Préfecture et soutenu par Morlaix Communauté, le projet des six communes a été labellisé « France services » par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en avril 2021.

Les objectifs poursuivis par les dispositifs France Service

> Faciliter l'accès aux droits en accompagnant les habitants dans leurs démarches administratives et numériques en direction de 9 grands services publics :

- Pôle Emploi,
- Caisse d'assurance retraite et de santé au Travail (CARSAT),
- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Directions départementales des Finances publiques (Impôts)
- Ministère de la Justice,
- Ministère de l'intérieur ANTS
- La Poste

> Informer sur le fonctionnement et l'offre des services des opérateurs de services publics

> Orienter vers les bons interlocuteurs

> Accompagner toutes les démarches de la vie quotidienne

> Conseiller sur la gestion du budget familial, pour maîtriser la consommation d'énergie

> Offrir un accès internet et accompagner dans l'utilisation des Services Publics distants via les portails numériques des opérateurs de services

> Aider à la rédaction de courriers « simples ».

L'affiche présente le logo France Services (Liberté, Égalité, Fraternité) et le logo Plourin-lès-Morlaix. Le message principal est : **UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES**. Les permanences ont lieu dans les locaux du CCAS : **Les vendredis de 09h à 12h et de 14h à 17h** et **Les mercredis après-midi tous les quinze jours**. Le rendez-vous est conseillé. Les coordonnées sont : 07 69 47 35 88 et fs.morlaix@pimms.org. En bas de l'affiche, il y a des logos des partenaires : La Poste, Assurance Retraite, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Finances Publiques, Pôle Emploi, Assurance Maladie, CARSAT, et le Ministère de la Santé.



L'État et les 9 services publics apportent un soutien financier par une participation aux dépenses de fonctionnement avec un forfait annuel de 30 000 € qui est versé au PIMMS de Brest pour aider à l'embauche de salariés et à l'acquisition des matériels. Les moyens complémentaires à l'aide de l'État sont alloués par les communes.

Le PIMMS met à disposition deux salariés, recrutés sur le Pays de Morlaix et formés à la mission confiée. Ils assurent des permanences dans les communes chaque semaine. Un comité de suivi veille à la qualité du service proposé aux habitants.

Cadre de vie ■

La numérotation des habitations est en cours



2 234
adresses à Plourin

510
*nouvelles
numérotations
à créer*

157
*voies à nommer
ou à renommer*

Si la fibre fait partie des raisons pour lesquelles la commune a souhaité engager une démarche de numérotation des habitations, cette réorganisation simplifiera aussi les livraisons de colis ou de courrier.

Cela permettra également aux secouristes de trouver les lieux d'intervention avec plus de facilité.

L'absence de numérotation, les homonymies, les mauvaises orthographes sont des sources d'anomalies ou d'erreurs durant le déploiement de la fibre. À cet effet, un groupe de travail qui associe élus, personnels de la mairie et représentants de La Poste a été constitué pour améliorer l'adressage et attribuer un numéro aux habitations qui en sont dépourvues.

Ce « travail de fourmi » permettra, sur la base des données de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), une géolocalisation fiable des particuliers et des entreprises et une localisation officielle dans la Base d'Adresse Nationale (BAN). Localisation bien utile pour une distribution efficaces des plis et des colis.

Pour procéder à l'attribution des numéros d'habitations, il est prévu de conserver le nom des lieux-dits en y affectant un numéro traditionnel ou métrique.

A l'issue de ce travail, Plourin-lès-Morlaix pourra être fibrée à partir de 2022 pour la partie Est du territoire et totalement entre 2023 et 2024. Des précisions seront données début 2022 sur le calendrier précis de déploiement de la fibre.

Il est donc impossible pour une société ou un prestataire de proposer de la fibre optique à Plourin-Lès-Morlaix actuellement. Tout démarchage en ce sens repose sur une offre frauduleuse.

Pour procéder à la pose de la fibre, comme nous l'indiquions dans le précédent numéro du Plourinois, l'égagement des arbres est essentiel. Il appartient aux propriétaires de réaliser l'égagement des plantations situées sur ou en bordure de leur terrain. Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété afin de s'assurer que les câbles téléphoniques ont un passage parfaitement dégagé, dans un souci de sécurité et de bon fonctionnement de toutes les habitations desservies.

Rappel : l'égagement obligatoire pour le déploiement de la fibre

Si vous envisagez d'équiper votre foyer de la fibre, il est indispensable de veiller à ce que vos haies et arbres soient élagués avant la venue de votre opérateur, qui ne pourra pas intervenir si son accès au réseau de télécommunication aérien ne peut se faire.

**Contact : mairie@plourin-morlaix.bzh
ou 02 98 72 51 55**

À la rencontre des élus

Jean-Michel Ogès, adjoint à l'action sociale et aux seniors

Jeune retraité de la Gendarmerie nationale, Jean-Michel Ogès a souhaité y rester actif : il exerce toujours la responsabilité des réservistes du Finistère. Ce besoin d'être utile l'a amené à se présenter aux élections municipales en 2020. Il est adjoint à l'action sociale et vice-président du Centre Communal d'Action Sociale. Ainsi, il intervient dans différents domaines, et notamment à l'Ehpad : *« Je suis là pour accompagner le directeur de l'Ehpad, en lui apportant notamment mes connaissances de la commune. Je l'épaule pour mettre en œuvre la politique sociale voulue par la municipalité. C'est beaucoup de relationnel avec la direction, le personnel, les résidents, les familles... Nous sommes beaucoup aidés par l'association Main dans la main, qui a été très active pendant la période de confinement, très difficile pour les résidents ».*

L'action sociale, c'est beaucoup de concret, beaucoup de terrain, en relation avec l'assistante sociale : *« Je m'occupe, avec l'aide des bénévoles, de la Banque alimentaire. Tous les quinze jours, nous nous rendons au siège de Brest pour ramener des produits frais et des produits secs ; nous organisons aussi des collectes, notamment en fin d'année. Il s'y ajoute des distributions de bons alimentaires et de chèques-carburant, financés par le Centre Communal d'Action Sociale, et nous disposons également d'un logement d'urgence.*



Nous sommes ainsi venus en aide cette année à une trentaine de foyers plourinois, Toutes ces actions répondent à des difficultés qui sont généralement temporaires. »

Jean-Michel Ogès souhaitait rester utile après sa retraite, on peut dire qu'il est comblé !

Françoise Barbier, adjointe aux travaux, à la voirie et aux bâtiments

Avant de se consacrer à la vie politique de Plourin, Françoise Barbier était - avec son mari - productrice de plants certifiés d'échalotes et éleveuse de veaux. Naturellement, elle a consacré son premier mandat, en 2008, au secteur rural, dont elle avait une parfaite connaissance.

Pour son troisième mandat, elle est adjointe aux travaux, aux bâtiments et à la voirie : *« Je gère la phase opérationnelle des travaux engagés par la commune : construction et maintenance des bâtiments, rénovation des voiries urbaines et rurales, réfection de trottoirs, création de nouveaux lotissements... Je suis également référente pour les réseaux d'électricité, de gaz, de téléphone, pour le déploiement de la fibre optique, les canalisations d'eau potable et d'eaux usées. Je suis chargée de la sécurité de la voirie, y compris le week-end, et en cas d'intempéries ou d'accident, je contacte le responsable des services techniques pour sécuriser les lieux. »*

Françoise Barbier est présente à Morlaix Communauté, notamment en tant que membre de la commission Eau et Biodiversité.

Françoise Barbier fait donc preuve de beaucoup de disponibilité : *« Je pense qu'on devrait tous, à un moment, s'engager, au moins pour savoir comment ça se passe. On a beaucoup de contacts avec les habitants... Je suis présente en mairie tous les jours, sauf le mercredi. Si je suis très investie dans ma mission d'élue, la famille reste essentielle pour moi : le mercredi, je laisse la mairie de côté, le temps d'un après-midi que je consacre à mes cinq petits-enfants ».*



Morgane Bicrel, adjointe à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse

Morgane Bicrel est infirmière à l'Éducation nationale. Elle habite Plourin depuis 2002, elle est maman de deux filles de 18 et 21 ans. Elle entame son troisième mandat à la mairie de Plourin, en tant que première adjointe, déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, ce qui comporte également la vie scolaire. Un gros volet de son action : *« Je m'occupe, en collaboration avec la coordinatrice jeunesse, de la gestion des deux écoles élémentaires de Plourin, Le Vélery et Martin Luther King, et notamment de tout ce qui a trait au personnel communal des écoles. Je gère le fonctionnement de la cuisine centrale qui prépare jusqu'à 400 repas par jour, du restaurant scolaire de Martin Luther King et de la livraison des repas au Vélery. »*

Au-delà de la gestion, ses missions sont aussi d'ordre éducatif : *« Par exemple, je participe à la mise en place de projets liés à la lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine, j'accompagne les agents pour que les objectifs soient tenus. Je suis par ailleurs animatrice du Projet éducatif local, qui a pour objet de faire du lien et d'amener de la cohérence entre les différents temps et espaces socio-éducatifs des enfants.*



Le Projet éducatif local fédère de nombreux acteurs, Ti An Oll, la médiathèque, les enseignants, le service des sports, la crèche, l'IME du Vélery, le relais parents/assistantes maternelles, etc. » Morgane Bicrel est l'élue référente du centre de loisirs géré par l'association Ti An Oll, de la crèche associative *La Baleine Bleue*, dont la mairie est partenaire, et est conseillère communautaire à Morlaix Communauté.

Éric Georges, adjoint à la culture

Éric Georges est plourinois depuis toujours ; il a passé son bac F8 (sciences médico sociales) au lycée Tristan Corbière et il est devenu aide médico-social à l'Institut Médico-Éducatif du Vélery : il accompagne des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme.

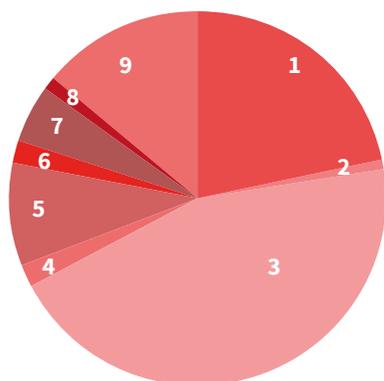
Il a entamé l'an passé son troisième mandat d'élue à la mairie de Plourin. Il est aujourd'hui adjoint à la culture, une culture qu'il souhaite partagée en toute occasion : *« Quand tout est programmé et que tout tombe à l'eau d'un seul coup à cause d'une crise comme celle qui nous ébranle depuis un an, il faut savoir faire preuve de souplesse et de créativité. Il faut tout réinventer ou presque ! »* Avec les agents et les bénévoles de la médiathèque, il a mis en place de nouveaux modes de fonctionnement pour que la culture survive à cette crise : la grainothèque, (chacun peut venir prendre des graines à la médiathèque, pour ensuite faire pousser une plante à la maison ou dans le jardin), la ludothèque (qui permet d'emprunter un jeu de société)...

Son implication l'engage aussi à concevoir et rédiger un projet culturel cohérent pour la ville : *« Il s'agit de promouvoir une vraie diversité et une vitalité culturelle équitable. Ainsi, le projet propose des actions comme l'art dans les jardins pour développer une culture autour de la nature, une « ressourcerie »*



qui s'appuierait sur les principes d'une éducation populaire (échange de savoir-faire, réutilisation des objets, culture du zéro déchet...), une médiathèque réinventée qui devienne un tiers-lieu de rencontres et de partage d'une culture pour tous. »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



1. Charges générales	21,59 %	852 000 €
2. Charges exceptionnelles	0,32 %	12 500 €
3. Charges de personnel	44,42 %	1 753 200 €
4. Atténuation de produits	2,21 %	87 120 €
5. Charges gestion courante	9,06 %	357 700 €
6. Charges financières	1,66 %	65 500 €
7. Transfert entre sections (amortissements)	5,07 %	200 000 €
8. Dépenses imprévues	1,27 %	50 000 €
9. Virement à l'investissement	14,42 %	569 000 €
TOTAL	100 %	3 947 020 €

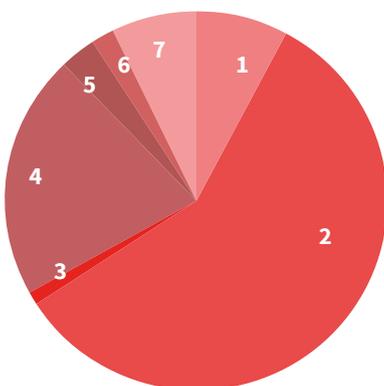
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

> charges générales : achat de fournitures ou petit matériel, eau, électricité, téléphone, carburants, frais postaux, contrats de maintenance, assurance...

> charges de gestion courante : subventions aux associations et CCAS et diverses participations aux organismes intercommunaux, indemnités des élus, frais de personnel...

> virement à la section d'investissement : excédent de fonctionnement permettant de financer des investissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



1. Recettes services usagers	8,61 %	339 820 €
2. Impôts et taxes	58,45 %	2 307 200 €
3. Atténuation de charges	0,76 %	30 000 €
4. Dotations de l'Etat	20,93 %	826 000 €
5. Transferts entre sections (régie)	3,04 %	120 000 €
6. Autres produits	1,17 %	46 000 €
7. Affectation du résultat 2020	7,04 %	278 000 €
TOTAL	100 %	3 947 020 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

> services usagers : recettes des services périscolaires (restauration, garderie), de la médiathèque, des concessions, loyers...

> impôts et taxes : contribution des ménages (impôts locaux), dotation de solidarité communautaire, taxe sur l'électricité, taxe sur les droits de mutation...

> atténuation de charges : remboursement sur rémunération du personnel (indemnités journalières, participation de l'État aux contrats aidés, assurance).

> dotations de l'État : dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation nationale de péréquation (DNP), compensations diverses au titre des exonérations consenties à certains ménages.

> transferts entre sections : valorisation des travaux réalisés en régie

L'exercice budgétaire 2020 doit être analysé dans le contexte particulier de la crise du Covid 19. La commune a adopté dès le mois de mars 2020 des mesures destinées à garantir la protection des personnes et a renforcé son soutien au tissu local. Ceci a eu un impact sur les dépenses (commandes de masques, produits d'entretien, de protection..., mais également sur les recettes, avec une forte baisse liée à la fermeture des services publics de proximité (activités périscolaires, culturelles, sportives) et avec la suspension de la perception des loyers et du recouvrement de certaines taxes.

La commune a également dû absorber une très nette augmentation de la compensation à Morlaix Communauté, qui est passée de 46 612 € en 2019 à 76 000 € en 2020, du fait du transfert de la compétence Eaux Pluviales à la communauté d'agglomération.

Les différents services ont été sensibilisés aux contraintes budgétaires afin de déterminer au mieux leurs besoins dans leur secteur.

En 2020, la masse salariale correspondait à 361 € par habitant (moyenne départementale : 364 €, moyenne régionale : 383 €, moyenne nationale : 446 €).

Par ailleurs, la commune se caractérise par une intense vie associative. Ces activités ont été très réduites en 2020 mais malgré cela, la municipalité a maintenu le niveau de son soutien au monde associatif et à l'activité économique, soit 222 000 euros dont la baleines bleue, le CCAS et Ti an oll auxquels il convient d'ajouter les frais courants d'entretien à la charge de la commune

La section d'investissement

Malgré la crise sanitaire, des investissements ont pu être menés à bien en 2020 : pose de stores dans les écoles, à la mairie et à Ti an Oll, rénovation du parquet de la salle du Cheval Blanc et étanchéité de la toiture du boulodrome, poursuite du programme de rénovation de voiries, équipement de deux quartiers en éclairage public led, démarrage des travaux de construction de la salle Pen ar Roz, acquisition de mobilier, de matériel informatique/ bureautique et de matériels (861 000 euros).

Ces programmes étant terminés, la collectivité poursuit ses projets d'investissement, en mettant en cohérence son projet de mandat et la capacité d'investissement de la collectivité, composée de l'autofinancement de l'exercice (l'excédent de fonctionnement pouvant être affecté totalement à l'investissement), des subventions d'équipement, du Fond de compensation de TVA et de l'emprunt.

DÉPENSES INVESTISSEMENT

1. Remboursement capital d'emprunts	20,51 %	345 300 €
2. Frais d'études et licences...	4,71 %	79 337 €
3. Terrains, travaux bâtiments ou voirie, achats de matériel, mobilier, véhicules...	35,25 %	593 454 €
4. Création de bâtiments ou voiries	31,34 %	527 703 €
5. Transferts entre sections (régie)	7,13 %	120 000 €
6. Dépenses imprévues	1,07 %	17 946 €
7. Excédent d'investissement	0,00 %	0 €
TOTAL	100 %	1 683 740 €

RECETTES INVESTISSEMENT

1. Prélèvement sur le fonctionnement	33,79 %	569 000 €
2. Subventions et participations	7,24 %	121 900 €
3. Emprunts contractés	14,58 %	245 500 €
4. Fond de compensation TVA	3,74 %	63 000 €
5. Transfert entre sections (amortissements)	11,88 %	200 000 €
6. Affectation du résultat 2018	24,71 %	416 022 €
7. Excédent d'investissement	4,06 %	68 318 €
TOTAL	100 %	1 683 740 €

Principaux investissements projetés en 2021

Frais d'études & licences	65 110 €
Études d'aménagement (rue de la gare et allée de Coatélan, quartier Bel Air, liaison piétons-cycles, complexe sportif, abords du lycée)	31 230 €
Numérotation des habitations en zone rurale	12 960 €
Futurs site internet et application smartphone	8 000 €
Licences & logiciels informatiques	12 920 €
Bâtiments	631 380 €
Salle Pen ar Roz (fin des travaux de construction)	189 780 €
Bâtiments scolaires (préau école Martin Luther King)	92 380 €
Autres bâtiments publics (fenêtres Ti an Oll, ravalement Tannerie...)	46 300 €
Mairie-médiathèque (changement revêtements de sol, éclairage, rideaux)	55 000 €
Construction de bâtiment à vocation commerciale	247 920 €
Réseaux et Voirie	305 000 €
Voirie – programme 2021	150 000 €
Trottoirs	50 000 €
Élargissement de voirie à Penhoat	40 000 €
Peinture routière	7 000 €

Mobilier urbain	6 000 €
Modernisation éclairage public	52 000 €
Outillage et véhicules	83 600 €
Véhicule services techniques	24 000 €
Divers (poteaux incendie, outillage technique)	59 600 €
Informatique (serveur, ordinateurs, vidéoprojecteurs...)	33 250 €
Matériels et mobilier (écoles et bâtiments divers, aires de jeux...)	65 320 €



impots.gouv.fr
un site de la direction générale des finances publiques

Avis de taxe foncière : pour s'y retrouver

À partir de 2021, les communes perçoivent la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Elle vient compenser les pertes de ressources liées à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

L'État a en effet transféré aux communes l'ancien taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle vient donc s'ajouter désormais à la taxe habituelle perçue par les communes. Ce transfert du taux départemental aux communes est cependant neutre pour les contribuables. En effet, si la commune ne modifie pas son nouveau taux de référence de TFPB au titre de l'année 2021, c'est

le taux global voté l'année dernière par la commune et par le département qui s'applique.

Toutefois, le taux communal de TFPB qui intègre désormais la part départementale devient subitement très élevé, sous le seul nom de la commune ; il est à craindre que des contribuables se tournent alors vers les maires pour leur demander des explications.

Pour une parfaite information des contribuables sur les modifications intervenues, l'AMF (Association des Maires de France) a demandé au gouvernement de différencier, sur chaque avis d'imposition de taxe foncière, le taux communal de celui qui relevait jusqu'alors des départements.

Réunion de travail à vélo !

Les élus ont fait de la transition écologique un des axes forts de ce mandat. Un groupe de travail d'élus, transversal aux différentes commissions, a été mis en place en octobre dernier pour formaliser les projets communaux et les futures actions utiles pour accompagner la transition écologique. Une des actions prioritaires identifiée est de travailler sur l'amélioration des conditions de circulation à vélo, entre le bourg et la ville de Morlaix.

La réunion de travail à vélo, associant des membres de l'association À Pied À Vélo (APAV) et des élus, avait pour but de faire un état des lieux, sur le terrain, des conditions de circulation actuelles, grâce aux retours des membres de l'association qui parcourent fréquemment cet itinéraire entre Plourin-lès-Morlaix et Morlaix, qui représente 6 à 7 kilomètres suivant les parcours.

Les élus ont également pu s'essayer à la pratique du vélo à assistance électrique grâce à Steven Uguen, gérant du magasin MLC Cycles à Morlaix.

Suite à cette réunion, l'équipe municipale va réfléchir aux différents aménagements possibles.

Les Plourinois intéressés par ce projet sont invités à se faire connaître.

Contact : mairie@plourin-morlaix.bzh

(*) L'APAV, association morlaisienne À Pied À Vélo, née en 2015, soutient, accompagne et encourage les pratiques alternatives à la voiture pour les déplacements quotidiens. Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), 40 % des trajets quotidiens parcourus en voiture font moins de 3 km.



Remise du prix Zéro Phyto à la commune de Plourin-lès-Morlaix

Chaque année, depuis 2009, la Région Bretagne décerne ses trophées Zéro Phyto et encourage ainsi les collectivités bretonnes à bannir définitivement l'usage de produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs parcs et jardins publics, cimetières ou terrains de sport.

Avec la collaboration de Karine Bloch, chargée de suivi de qualité des eaux à Morlaix Communauté, la commune de Plourin-lès-Morlaix a présenté sa candidature et reçu le label 2021 Zéro Phyto, tout comme dix-huit autres collectivités du Finistère.

Fruit du travail de la municipalité et des agents depuis plusieurs années, ce prix reconnaît la suppression des phytosanitaires et l'utilisation de techniques alternatives au désherbage chimique pour offrir une meilleure qualité de vie.

Lutte contre la pollution lumineuse : agir pour préserver la biodiversité

La pollution lumineuse a des effets néfastes sur le plan énergétique, environnemental et sur notre santé. Depuis décembre 2018, les pratiques d'éclairage, publiques comme privées, sont encadrées. Pour les collectivités, la gestion de l'éclairage public doit concilier les attentes des usagers et la protection de la biodiversité ; il doit être utile, maîtrisé et responsable.

Comment agir ?

- > en utilisant des ampoules led : la commune a entrepris un programme pluriannuel de changement des ampoules d'éclairage public ;
- > en réduisant l'éclairage inutile : limitation des plages horaires de fonctionnement des lampadaires et extinction en été, fixation d'un seuil maximal de luminance, diminution du taux de lumière émis au dessus de l'horizontale...
- > en éteignant les éclairages de vitrines de magasins, enseignes, publicités... la nuit (extinction obligatoire de 1 h à 7 h du matin).



De gauche à droite : Erwan Caro, Antoine Laviec, Kylian Carbonneaux.

La situation sanitaire n'a pas permis l'organisation de la cérémonie de remise des prix à Rennes, mais les agents du service environnement / espaces verts ont reçu le prix de la main du maire et des élus référents, ainsi que chacun un vêtement au logo Zéro Phyto.

Qu'est ce que la trame noire ?

La trame noire, ce sont des zones délibérément privés de lumière artificielle, pour offrir aux espèces nocturnes des corridors qui leur permettent de se déplacer à l'abri des pollutions lumineuses.

Quels sont les enjeux ?

- > Économiques (baisse des dépenses d'éclairage public).
- > Environnementaux (réduction de l'impact sur la biodiversité).
- > Patrimoniaux (préservation du paysage : actuellement un tiers de la population mondiale ne voit plus la Voie lactée).
- > Sanitaires (amélioration du sommeil).

Les animaux nocturnes en 2 chiffres clés



+ DE 60 %
des invertébrés



+ DE 30 %
des mammifères

Médiathèque et service culturel

Retour sur les expositions du printemps

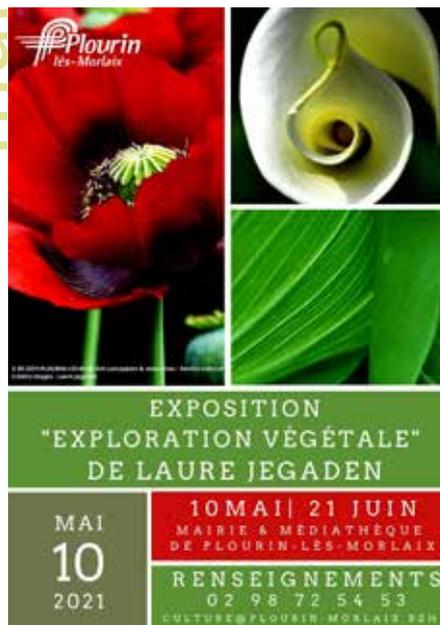
C'était au tour de Sylvain Baron d'orner les murs de la mairie et de la médiathèque avec une double exposition, l'une « Entre terre et mer » et l'autre « Histoire d'ô ». Amoureux du détail, sensible aux techniques photos, Sylvain Baron est un talentueux photographe. Ses images ont su charmer les visiteurs, qu'il est venu rencontrer à plusieurs reprises pour parler de son travail.

mars



La Plourinoise Laure Jegaden a pris le relais et nous a proposé une « exploration végétale » à la découverte des petites merveilles de notre belle nature. Laure est une passionnée de nature et ses photos nous la montrent sous un angle propice à la réflexion.

mai



Les animations

Éveil musical

Tous les mois, des ateliers autour de l'éveil à la musique ont lieu pour les tout-petits entre 0 et 3 ans. La Médiathèque a fait le choix d'artistes locaux et plourinois pour animer ces séances. M. Djé et M. Leo, accompagnés par de l'orgue de barbarie, de la guitare ou de la scie musicale, ont proposé des chansons et musiques qui ont fait swigner le public, petits et grands.

En partenariat avec La Baleine bleue, un atelier a été délocalisé à la crèche le 11 mai pour que, malgré les restrictions sanitaires liées aux accueils de groupes, les enfants accueillis par la crèche puissent en bénéficier.

Les ateliers étant très sollicités, n'hésitez pas à vous inscrire à réception de nos mails d'informations et à nous suivre sur la page Facebook de la médiathèque et sur Instagram pour être mis au courant rapidement.





**tres
court**

**International
Film Festival**
LES TRÈS COURTS MÉTRAGES

4-13 juin 2021
23^e édition partout simultanément

Festival International du Très court métrage

Cette année encore, la médiathèque participe à ce très beau festival, avec six autres communes du Pays de Morlaix.

La sélection internationale a été présentée le vendredi 4 juin en distanciel pour plus de confort et pour respecter le couvre-feu à 21 h. La sélection familiale, quant à elle, a eu lieu en présentiel à la médiathèque le mercredi 9 juin dans l'après-midi, avec la participation, à distance, de l'école Martin Luther King, de la résidence Ker an Dero et du Centre de Loisirs.

Grainothèque

Réalisée par Frédéric, de l'équipe de la Médiathèque, la grainothèque est officiellement ouverte : des graines séchées par nos soins ou par de généreux habitants sont à disposition. Vous pouvez venir en chercher pour votre potager ou votre jardin et nous en apporter.

Cet outil est un endroit d'échange de graines mais aussi de savoir-faire et de techniques, alors... n'hésitez pas à les partager !

Une table thématique autour des graines et du potager est à votre disposition à proximité de la grainothèque. Florence, notre médiathécaire spécialiste de la nature, se fera un plaisir de vous conseiller.



Ateliers créatifs pour les enfants

L'équipe propose des ateliers créatifs pour les enfants entre 6 et 12 ans. Suite aux ateliers gravure et masques de carnaval qui se sont déroulés en début d'année, le prochain atelier a eu lieu en juin, sur le thème des animaux à peindre. Nous avons beaucoup de demandes d'inscriptions mais la jauge du nombre de personnes autorisées à accéder aux locaux est limitée. Pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux pour vous inscrire rapidement !

Le programme de l'été

L'art dans les jardins gratuit

> **Le 17/07 à 15 h : « Le conte a l'air libre » avec Céline Gumuchian, conteuse brestoïse.**

Une balade contée pour adultes et enfants de plus de 7 ans sur les chemins de Plourin-lès-Morlaix durant 1h15.

Contes traditionnels, pied de nez à nos peurs, voyage poétique sur le libre arbitre. Chants bretons et québécois, poèmes d'Anjela Duval, arbre, pierre et mer...

Ce sera également l'occasion de s'ouvrir à la nature et de terminer la balade contée par la découverte de la grainothèque de la médiathèque, ainsi que du troc de plantes dans le patio de verdure de la médiathèque.

> **Le 07/08 à 17 h : « Ni une nid d'œufs » avec la Régale Compagnie, Jérôme André, comédien chanteur et marionnettiste, et Antoine Asnar, comédien et chanteur.**

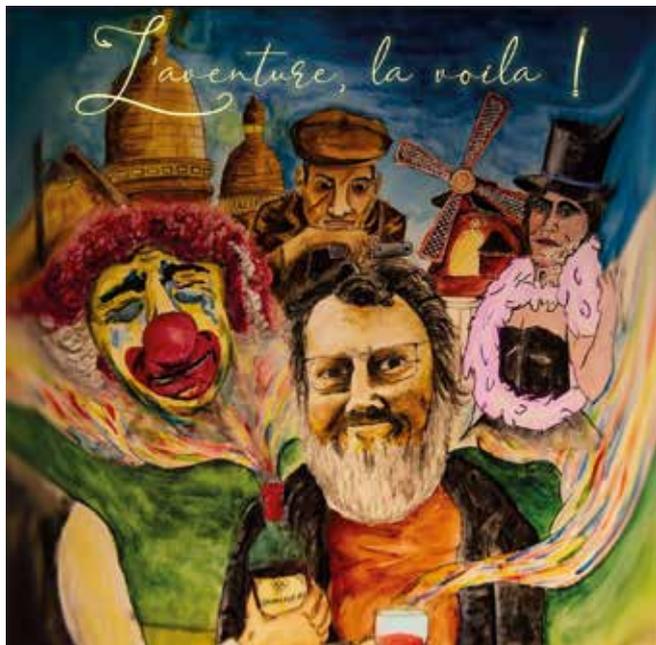
Un spectacle de théâtre et marionnettes pour adultes et enfants de plus de 5 ans dans le jardin du presbytère de Pors Digor durant 45 minutes.

Il sera joué deux fois, car c'est un nouveau spectacle local créé durant l'année 2020 en résidence sur Plourin-lès-Morlaix. Chaque représentation sera précédée d'un petit goûter proposé aux familles.

« Un ornithologue féru de nature et de volatiles est posté sur son bivouac non loin d'un nid d'œufs rarissimes. Il a pour mission de veiller au bon déroulement de la naissance des oisillons. Mais la nature réserve parfois bien des surprises ! »

> **Le 14/08 à 11 h : « L'aventure, la voilà ! » avec Antoine Asnar, comédien chanteur morlaisien.**

Un hommage musical à la chanson française du milieu du 20^e siècle du poète Bernard Dimey sous forme d'un apéro-concert dans le jardin du presbytère de Pors Digor durant une heure.



Les rendez-vous de Philomène

Spectacles et concerts à la chapelle Sainte-Philomène: Festival « 1, 2, 3 musique », musique ancienne, concerts et spectacles. **Public adulte**

> Le 23/07 à 19 h : « Oh, malheureuse ! » avec Geneviève Le Meur, comédienne morlaisienne.

Un One woman show pour adultes dans la chapelle Sainte-Philomène durant 1h30.

« Les déboires de Gisèle, qui va devoir trouver la boîte à outils pour se sortir des pièges, embuscades dans lesquels elle ne cesse de tomber ».

Participation libre

> le 30/07 à 19 h : Gaël Abaléo et sa guitare Spectacle / concert pour adulte et enfant à partir de 10 ans

Interprétation personnelle et épurée de Brel à Bashung en passant par Piaf, les Têtes raides, Gainsbourg mais aussi les Beatles, Radiohead...

Participation libre



> le 07/09 à 19 h : « Venise 1600 » avec l'association Son Ar Mein, partenaire local de Saint-Pol-de-Léon, avec Ganaël Schneider au théorbe et Camille Rancière au violon et au lira da braccio.

Une représentation pour adultes dans la chapelle Sainte-Philomène durant 1h30.

Explorer le répertoire italien du tout début du 17^e siècle, à l'époque où la musique instrumentale prend son envol grâce au développement de nouveaux instruments que sont, à l'époque, le violon et le théorbe. Le violon, initialement calqué sur le registre des voix d'enfants, dépasse petit à petit ce cadre pour devenir le reflet des tourments de l'âme avec le soutien délicat des arpèges du théorbe. On croisera des personnages haut en couleur comme Bellerofonte Castaldi, compositeur fougueux, poète mais aussi graveur et imprimeur, ou encore Salomone Rossi, violoniste juif au service des ducs de Gonzague.

> le 17/09 à 19 h : « Contacts » avec l'association Son Ar Mein, partenaire local de Saint-Pol-de-Léon, avec Clémence Schweyer, clavecin solo.

Une représentation pour adultes dans la chapelle Sainte-Philomène durant 1h30.

Musique française du 18^e siècle. Clémence, claveciniste brestoise formée à Rennes, à Strasbourg et aux Pays-Bas, est également chercheuse et se passionne pour la mise en lumière de manuscrits oubliés...

> le 20/09 à 19 h : « Chanson nouvelle » avec l'association Son Ar Mein, partenaire local de Saint-Pol-de-Léon, avec Emmanuelle Huteau, Daniela Maltrain et Elsa Papatanasios, voix et instruments médiévaux.

Une représentation pour adultes dans la chapelle Sainte-Philomène durant 1h30.

Au 13^e siècle, en Italie, avec François d'Assise, commence à se développer un répertoire de chants de dévotion populaire portant sur la Vierge ou les saints, écrits en ombrien ou toscan et colportés de village en village par les franciscains et les dominicains. Le succès de ce nouveau type de chants est tel qu'il quitte l'Ombrie pour gagner Venise et Rome. Les mélodies, d'une veine très méditerranéenne, sont tour à

tour fraîches et poignantes. Ces recueils médiévaux ont aussi inspiré des compositeurs du 20^e siècle comme Gavin Bryars qui en propose une lecture très sensuelle. »

> le 25/09 à 17 h : « Off'N'Back » avec le Théâtre de la Coche, compagnie brestoise.

Une représentation pour ados et adultes dans la chapelle Sainte-Philomène durant 1h30.

La représentation se terminera autour d'un apéritif convivial en compagnie des comédiens du Théâtre de la Coche et Son Ar Mein pour clôturer le festival de musique ancienne.

Ce spectacle est né pour permettre deux choses :

. Montrer la permanence d'Offenbach. Sous des aspects de fantaisie, voire de franche farce, Offenbach affirme de vraies convictions politiques.

. Raconter la Périchole avec une comédienne-chanteuse et un comédien-chanteur. Un défi. Un plaisir. Une exigence. C'est drôle. Ça touche. C'est absurde. C'est déchirant. Ça fait mouche. Ça voit juste. Oui, c'est l'œuvre d'un facétieux, lucide.

Les journées du patrimoine 2021 patrimoine pour tous

> le 15/09 : 10 h – 11 h « Atelier créatif papier marbré » avec Florence et Frédéric, membres de l'équipe de la médiathèque.

Un atelier pour les enfants à partir de 7 ans, 1 heure. Initiation au papier marbré tel que dans les livres anciens, avec peu de matériel, facile à se procurer.

> le 18/09 : 10 h – 17 h « Du croquis à l'estampe » avec Erik Saignes et Serge Marzin, graveurs professionnels locaux (Saint-Pol-de-Léon et Locquémeau).

Un atelier pour les ados et les adultes dans la salle ronde de la mairie durant une journée.

« Contes traditionnels, pied de nez à nos peurs, voyage poétique sur le libre arbitre. Chants bretons et québécois, poèmes d'Anjela Duval, arbre, pierre et mer... »

> le 22/09 : 10 h – 11 h « Atelier créatif vitraux » avec Florence et Frédéric, membres de l'équipe de la médiathèque.

Un atelier pour les enfants à partir de 7 ans, 1 heure. Initiation au vitrail avec du matériel de la vie de tous les jours.

Au Fil du Queffleuth et de la Penzé

Plourin-lès-Morlaix compte plusieurs beaux circuits de randonnée pédestre et VTT que l'association *Au fil du Queffleuth et de la Penzé* entretient, aménage et balise :

- la balade intercommunale « Riboul Potic » au départ du Pleen,
- la « boucle de Quélern » au départ du bourg,
- le circuit « Par les chemins creux » au départ du bourg,
- la « boucle de Coatanscour » au départ de l'ancienne gare de Coatélan,
- la « boucle du Vieux Moulin » au départ du village du même nom,
- la « boucle de Kerveleyen » au départ du bourg,
- les circuits VTT n°1, 2, 3 et 8 de l'espace VTT Morlaix monts d'Arrée au départ de Coatélan et Pleyber-Christ.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association ou la mairie pour tout problème rencontré sur les sentiers lors de vos balades.

Au cours du printemps 2021, une animation d'un nouveau genre a été mise en place : un jeu de piste numérique sur le circuit du Vieux Moulin pour découvrir la biodiversité et le patrimoine tout en s'amusant. Grâce à « Explorama », partez faire un jeu de piste dans la campagne Plourinoise : quizz et anecdotes ponctueront votre découverte !

Comment faire ? Téléchargez au préalable l'application « Explorama » sur votre smartphone et recherchez le parcours du Vieux Moulin sur l'application une fois arrivé sur place. Plus de 60 groupes ont déjà tenté l'aventure, pourquoi pas vous ?



Envie de mieux connaître l'association Au Fil du Queffleuth et de la Penzé ?

L'association organise régulièrement les vendredis, entre 11 h et 12 h, un café des bénévoles, dans ses locaux situés 10 place de l'église à Pleyber-Christ. Le café est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent connaître l'association, échanger sur les projets, etc. Suspendu en raison de la crise sanitaire, le café des bénévoles devrait rouvrir très bientôt.

En attendant, vous pouvez « liker » la page Facebook (Association Au fil du Queffleuth et de la Penzé), sur laquelle vous trouverez le détail des animations et des actualités. Enfin, l'association édite une lettre numérique mensuelle.

Au Fil du Queffleuth et de la Penzé
02 98 78 45 69 / afqp29@gmail.com
Les locaux de l'association sont ouverts
du lundi au vendredi (9h-12h, 14h-17h).

Héol : l'Agence Locale de l'Énergie Un conseil neutre pour le logement

Le logement résidentiel est l'un des plus gros postes de consommation d'énergie en France. La rénovation thermique de l'habitat est donc un des principaux leviers pour une transition énergétique et écologique réussie. Héol est l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays de Morlaix. La réduction des émissions de gaz à effet de serre entre dans le cadre des objectifs définis au plan national.

Héol apporte un conseil neutre, objectif et gratuit aux particuliers sur les économies énergétiques dans leur logement, les projets de rénovation thermique, les énergies renouvelables.

Contact : contact@heol-energies.org

38, rue du Mur - Morlaix

02 98 15 18 08



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Les nouveautés au marché

Depuis quelques semaines, plusieurs producteurs locaux s'installent sur la place de la mairie le mardi matin, aux côtés de la poissonnerie d'Arnaud Vrammont présente depuis plusieurs années :

- > Laurent Jacquemin « l'Herberaie » (producteur et transformateur de plantes aromatiques et médicinales à Plouigneau).
- > Marie Rolland « le chant de la terre » (maraîchère à Plougonven).
- > Lydie Miossec (crêpière du Cloître Saint-Thégonnec).
- > Anne et René Bellour (producteurs de viande bovine à Lanéanou) qui viennent une fois par mois environ.

Régulièrement, une animation musicale vient agrémenter ce marché, que nous souhaitons étoffer pour offrir aux habitants du territoire des produits de qualité en privilégiant les circuits courts.

Contact : mairie@plourin-morlaix.bzh
ou 02 98 72 51 55

Don du sang

Les citoyennes et citoyens sont appelés à se mobiliser massivement pour donner leur sang dès à présent pour permettre à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients. Avec moins de 85 000 poches, les réserves de sang sont désormais trop basses et la situation est très fragile, en particulier sur les groupes sanguins O et B.

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Cérémonies du 19 mars et du 8 mai

Le 8 mai dernier, comme tous les ans, la victoire de 1945 a été commémorée par un dépôt de gerbe à la stèle de Bellevue puis au monument aux morts. Conformément aux consignes reçues du ministère des Armées, la cérémonie s'est déroulée en format restreint en raison de l'état d'urgence sanitaire.



À chaque numéro de ce magazine, découvrez un nouveau chemin de randonnée !

Boucle de Coat Philipet Circuit n°4

Distance : 10,5 km

Durée : 3 h

Dénivelé : 200 m

Coordonnée GPS du départ

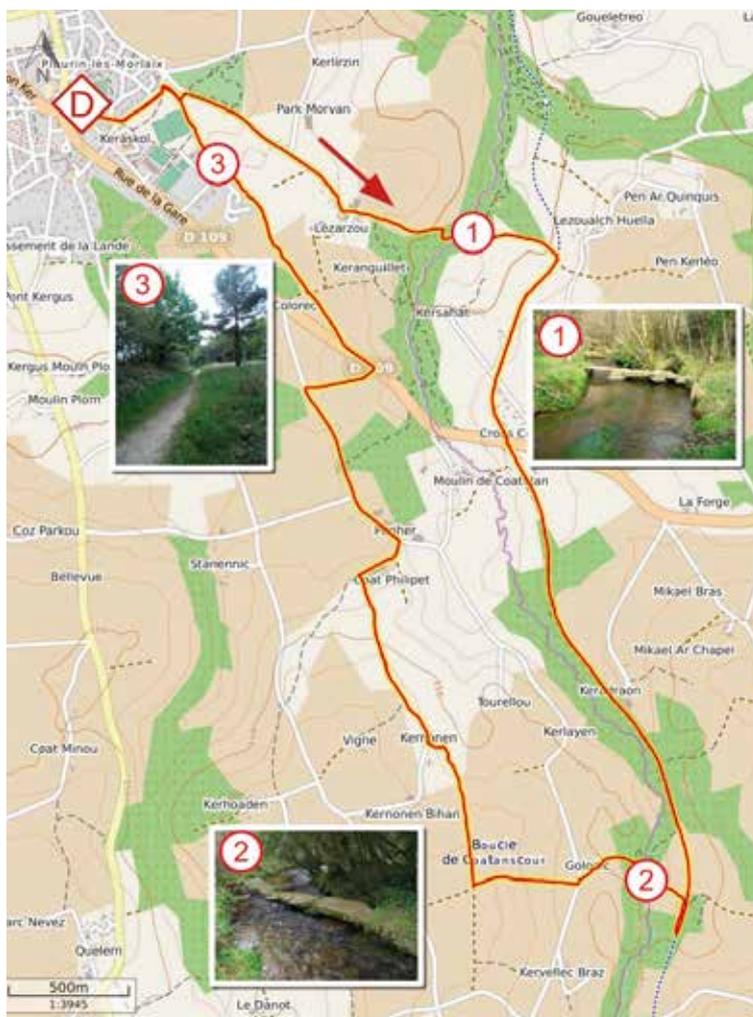
X : 48.5351

Y : -3.78906



La commune de Plourin-lès-Morlaix est un beau terrain de découverte pour les amoureux de la nature. La municipalité en a fait un véritable enjeu d'attractivité et souhaite développer les axes doux et les sentiers de randonnée. Voici notre circuit n°4 :

- + Départ du parking de la mairie.
- + À la sortie du parking, tourner à gauche et suivre la rue de Pen Ar Roz par la droite sur 400 m.
- + Au rond-point, prendre la 1^{re} route à droite et la suivre jusqu'à Lézarzou ; au bout de la route, continuer tout droit dans le chemin qui descend vers le Jarlot.
- + Traverser la rivière et monter dans le chemin creux, longer le champ jusqu'à la voie verte (ancienne voie ferrée). Tourner à droite vers Coatélan. Traverser prudemment la route départementale et suivre la voie verte sur environ 2 km.
- + Avant le pont, descendre sur la gauche vers le chemin en contrebas (sentier pentu fléché VTT9 - voir aussi variante*) ; passer à droite sous le pont et, aussitôt à droite, suivre le chemin d'exploitation, traverser la rivière et remonter jusqu'à la route goudronnée.
- + Prendre à gauche sur 25 m et continuer la côte par un chemin creux jusqu'au carrefour des 4 Chemins. Poursuivre à droite par un joli chemin creux pour rejoindre Kernonen, prendre à droite sur la route goudronnée et longer la ferme par la gauche.
- + À la route, tourner à droite et suivre le chemin devant le village.
- + À Coat Philipet, longer la main courante en bois (au droit des bâtiments d'élevage).
- + À la route, tourner à gauche jusqu'à Penher et continuer sur 500 m environ puis prendre à droite un petit chemin bordé d'arbres.
- + Traverser la route départementale D109 et monter la Voie Verte à gauche pour rejoindre le point de départ.



[* Variante au pont pour éviter la descente pentue du chemin : dépasser le pont et à 200 m, tourner à droite dans un chemin d'exploitation. Arrivé à nouveau face au pont, prendre le chemin à gauche, traverser la rivière...]

École Martin Luther King : interview des AESH par les enfants

A l'école Martin Luther King, comme partout en France, leur présence est devenue indispensable, mais leur rôle est encore méconnu : ce sont les AESH ! A l'école élémentaire, elles sont au nombre de trois et se nomment Claire Lafosse (CP, CP/CE1, CE1, CE2), Annie Le Roux (CM2) et Laurence Barbie (CP). Les élèves de la classe de CM2 ont réalisé une interview pour nous les faire connaître.



De gauche à droite : Laurence Barbie,
Annie Le Roux et Claire Lafosse

Kahaia (CM2) : Pouvez-vous nous dire ce que veut dire AESH ?

Annie Le Roux : AESH veut dire Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap.

Bastien (CM2) : Depuis combien de temps faites-vous ce travail ?

Claire Lafosse : C'est ma deuxième année scolaire. Ça fait donc un peu plus d'un an que j'ai commencé.

Annie Le Roux : Cela fait quatre ans que je suis à Martin Luther King.

Laurence Barbie : Comme Claire, cela fait deux ans !

Elsa (CM2) : En quoi consiste votre travail ?

Annie Le Roux : Notre travail consiste à accompagner des enfants qui ont des difficultés dans le langage, l'écriture... et on est là pour les guider, sans faire à leur place, pour qu'ils aient une scolarité normale comme tous les autres enfants de la classe .

Claire Lafosse : Pour leur permettre d'apprendre les choses autrement, parce qu'il y a des choses qu'ils n'arrivent pas à apprendre de la même façon que les autres. Donc on adapte, on leur explique d'une autre façon, pour qu'ils puissent apprendre les mêmes choses que vous.

Lilyan (CM2) : Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Laurence Barbie : J'ai choisi ce métier parce que j'aime beaucoup le contact avec les enfants. L'idée de pouvoir les aider dans leur travail me plaît beaucoup.

Annie Le Roux : Pour faire ce métier, il faut par-dessus tout aimer les enfants et aussi se dire qu'on est utile à quelque chose. Notre bonheur, c'est de voir que la scolarité se passe bien et qu'on a participé à l'accompagnement de l'enfant .

Matilio (CM2) : Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Annie Le Roux : Dans un premier temps, vous les enfants ! Et puis ce qu'on aime, c'est de voir progresser l'enfant qu'on aide. Pour cela, il faut aussi être bien accompagné et avoir un enseignant avec qui on est en binôme, pour bien avancer et faire en sorte que tout se passe bien dans les divers apprentissages.

Laurence Barbie : Le travail d'équipe est très plaisant, surtout quand on a une bonne équipe ce qui est le cas ici à Plourin-Lès-Morlaix.

Louna (CM2) : Qu'est-ce qui est difficile dans votre métier ?

Laurence Barbie : Ce qui est difficile c'est d'être parfois démunie, de ne pas pouvoir réussir à aider l'enfant comme on voudrait, soit parce qu'on manque d'expérience, soit parce que l'enfant a un handicap qu'on connaît mal ou qui est mal diagnostiqué. À ce moment-là, c'est compliqué d'avoir les bons mots, de trouver les bons exercices, d'être pertinent.

Le mot des enseignants : Nos AESH font partie intégrante de l'équipe ! Elles sont désormais des personnages incontournables de l'école : elles aident bien sûr les enfants dont elles assurent l'accompagnement, mais elles ont toujours un œil attentif sur les autres enfants et sont une oreille attentive pour chacun. Merci à elles trois !

Trois projets menés par les jeunes avec l'aide de Ti an Oll

Le secteur jeunesse de Ti an Oll accompagne les jeunes dans leurs projets. Actuellement trois groupes de jeunes mènent chacun leur projet : un séjour au ski (reporté en 2022), un projet de création d'un clip vidéo, un road trip dans les pays baltes.

Mener un projet, c'est aussi pouvoir le financer. C'est la raison pour laquelle ils mettent en place des actions d'autofinancement sur la commune. Les actions sont diverses : ventes de gâteaux, pizzas, chocolats..., buvette lors de manifestations, récup ferrailles, soirée théâtre, loto kids... Les jeunes s'y investissent entièrement et avec plaisir.

En dehors de collecter de l'argent, les autofinancements ont également pour objectif de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la réalisation d'un projet, de favoriser leur autonomie et leur investissement dans la vie de la structure et de la commune, et de les sensibiliser aux contraintes du montage d'un projet (financières, organisationnelles).



Un groupe lors du récup ferrailles

Inès Barbier, Esteban Damas et Lorenzo Loret ont participé à un stage musique à Ti an Oll en juillet 2020 en créant un vidéo clip estival. L'envie de continuer étant très forte, Ti an Oll les accompagne dans leur projet.

Au programme, la création d'un nouveau vidéo clip sur le thème *Notre jeunesse à Plourin-lès-Morlaix* en juillet prochain.

Ils seront accompagnés par un professionnel de la musique, Jean

Urien, qui a été également accompagné par Ti an Oll, il y a 9 ans, sur un projet de concert solidaire au profit des Restos du cœur.

Afin de financer leur projet, ils participent à des actions d'autofinancement, ils ont aussi fait des demandes de subventions (acceptées) à la commune de Plourin-lès-Morlaix et à la « bourse projet jeunes » de Morlaix communauté et de la Caisse d'allocations familiales.

« Notre jeunesse à Plourin », projet de vidéo-clip de trois jeunes plourinois

Concours de dessin au Jardin des Enfants



Un concours de dessin a été organisé au Jardin des Enfants. Le thème était « le chat ». Il n'existe pas une seule façon de dessiner un chat mais bien plusieurs ! qu'il soit ressemblant à son propre chat ou multicolore, il y en a eu pour tous les goûts ! Un groupe d'une vingtaine d'enfants très motivés s'est appliqué à créer son chat.

Tous ces chats, anonymisés, ont été exposés, numérotés, et soumis au vote. Chaque enfant a accepté et signé une charte de bienveillance et a

déposé son bulletin de vote dans une urne. Tout cela s'est fait sous l'oeil de nos animatrices Laure et Delphine, qui ont procédé au dépouillement avec les enfants.

Bravo aux heureux gagnants qui se sont vu offrir un lot de petits présents (des tutos « pas à pas » de dessin de chat, une pochette de coloriages et de crayons) et chaque participant est parti avec une friandise.

En photo :
1^{er} : Lola Chevalier-Lepage CM1 ; 2^e : Pablo Nunez CM1 ; 2^e ex æquo : Owen Jouan CM2

Yvonne Martin est centenaire !



Françoise Barbier (adjointe) et Guy Pennec ont rendu visite à Yvonne Martin

Yvonne est née le 28 juin 1921 au Mengleuz, en Plounéour Ménez et a donc désormais 100 ans cette année !

Enfant, elle est allée à l'école au Relecq jusqu'à son certificat d'études, puis au collège des filles à Morlaix en tant que pensionnaire.

En 1938, son père décède prématurément de maladie. Sa mère continue à exploiter la ferme avec ses deux filles ; Jeanne, âgée de 18 ans, et Yvonne, 17 ans, sa cadette de 13 mois.

Le 20 mai 1947, Yvonne épouse Francis Martin, de Plourin-lès-Morlaix. Ensemble, ils exploitent une ferme, au lieu-dit de Kérivoas jusqu'à leur retraite.

Le 12 mars 1948, elle donne naissance à une fille puis successivement à deux garçons.

Son époux Francis Martin a fait partie du conseil municipal de Plourin-lès-Morlaix d'avril 1953 à mars 1959 (Le maire était alors Yves Léon) et de mars 1965 à mars 1977 (le maire était alors Guillaume Lozach).

Après le décès de son époux à l'âge de 85 ans, Yvonne est restée seule à son domicile jusqu'en 2019.

Elle est alors âgée de 98 ans et décide de rentrer à l'EHPAD de Pleyber-Christ, où elle réside toujours. Elle s'y plaît beaucoup, entourée de l'attention du personnel et des résidents, dont certains sont comme elle Enéouriens de naissance (nés à Plounéour-Menez).

Le teillage, une industrie à Plourin

François Bouget, mémoire vivante de Plourin, raconte des moments de la vie Plourinoise d'hier et d'aujourd'hui

Ces derniers temps, nous avons eu l'occasion de voir dans la presse des nouvelles d'un disparu de longue date : le lin. En effet, de jeunes agriculteurs de Commana envisagent de relancer la culture du lin en lien avec un projet d'ouverture d'une filature.

On avait oublié l'importance que cette plante a eu pour notre commune, avant 1800 pour les toiles de créés¹, puis de 1830 à 1950 pour le lin « teillé² », pour faire de la filasse dans les teillages industriels de Pont-Pol sur le Queffleuth, de l'Hermitage sur le Jarlot, ou dans le teillage artisanal de Kerastang sur le Menguen.

A Pont-Pol, les files de charrettes s'alignaient tout au long des routes, en attendant leur tour pour le déchargement des bottes de lin stockées dans un grand hangar métallique.

La poussière de ce travail assoiffait les uns et les autres et le livreur qui avait été un peu radin pour abreuver les travailleurs, avait parfois en fin de journée la désagréable surprise de retrouver sa charrette vide suspendue aux travées du hangar à plusieurs mètres de haut. Il devait pour la récupérer abreuver les uns et les autres au bistrot de Pont-Pol. Hélas, face aux textiles synthétiques, la culture du lin a disparu à la fin des années cinquante.

Parole aux anciens



Marque du bureau des toiles de Morlaix datant de la fin du XVII^e siècle



Le personnel du teillage de Pont-Pol, vers 1924 :

1. Aline Mével
2. ?
3. Angèle Joncour
4. Marie Guillou (Dame Mahéo)
5. François Tourmen
6. Guillaume Mironet père
7. Alexandrine Coat
8. 9. 10. ?
11. Geneviève Rams (Dame Jeffroy)
12. Adèle Laviec (Dame Mironet puis Darras : voisine en visite)
13. Soize Coadic (Dame Le Nay)
14. ?
15. Yvonne Mével
16. Anne Le Goff (Dame Bourven)
17. Joséphine Crestey (Dame Héлары)
18. Jeanne Crestey (Dame Jacob)
19. Victorine Bloch (Dame Ridou)
20. Julie Le Goff (Dame Michel)
21. Marie Dagorn (Dame Salaün)
22. Jeanne Raoul
23. Marie Le Goff
24. Victor Creignou
25. Jeanne-Louise Guillou (Dame L'Herron puis Crestey)
26. Georges ou Jean-Michel Raoul
27. Jeanne Cochard
28. Baptiste Marrec
29. ?
30. Félix ou Louis Guillou
31. Jeannie Guillou (Dame Moulin)
32. François Guillou
33. Anne-Marie Marrec (Dame Creignou)
34. Marguerite Mironet
35. Marianne Le Bihan

1. Ces toiles sont dénommées créés (le mot crée provient du breton krez qui signifie chemise d'enfant). Les créés sont des toiles de lin (chaque pièce est longue de 100 aunes, soit 122 mètres, sa largeur étant d'une demi-aune ou de trois-quarts d'aune), destinées essentiellement à l'exportation vers l'Angleterre et la péninsule ibérique. Vers 1680, le Léon est la deuxième région toilière de France après celle de Rouen, sa production atteignant 80 000 pièces de toile (20 000 vers 1600).

La quasi-totalité de la production toilière est le fait de tisserands ruraux, et surtout de paysans-tisserands. Ceux-ci venaient prendre livraison du fil chez leur paysan-marchand, et ils revenaient quelques semaines plus tard rapporter leur pièce de toile. Il fallait environ un mois pour fabriquer une pièce de 122 mètres.

2. Schématiquement, teiller le lin consiste à broyer et à battre les pailles pour éliminer :

- l'épiderme des tiges — sous forme de poussières,
- la partie ligneuse des tiges qui se délite en petits fragments de bois appelés anas.

L'opération étant mécanique, elle génère (par arrachement) des fibres courtes faiblement résistantes, également appelées étoupes de teillage. Les fibres extraites sont dites « longues » ; elles constituent le lin teillé, autrement appelé long brin ou filasse, celui dont l'agriculteur attend les meilleures qualités et la meilleure valorisation.



Une vie à Plourin-lès-Morlaix : Yvette Coativy, mémoire de la commune

Dans chaque numéro du Plourinois, nous vous emmenons dans le Plourin d'autrefois en partageant avec vous de précieux et émouvants témoignages : souvenirs d'enfance, de lieux, de rencontres, d'activités ou de professions oubliées...

Nous avons débuté ce cycle avec la retranscription des échanges entre Yvette Coativy et sa petite-fille. Elle est née à Kersahet (où se trouve actuellement La Grange) sur la commune de Plougonven, le 27 décembre 1926. En 1932, sa famille s'installe à Plourin ; Yvette a alors 6 ans. Ses parents, Geneviève Lavalou et Yves Touilin, sont cultivateurs au lieu-dit Kergus. Voici l'épisode 3.

Peux-tu nous raconter à quoi ressemblaient tes journées quand tu étais enfant ?

Le soir, quand nous revenions de l'école, nous gardions les vaches en apprenant nos leçons. Je m'asseyais sur une pierre avec mon cahier et mon livre, je les surveillais. Il fallait s'occuper car nous étions orphelins. À la mort de ma mère, mon père s'est retrouvé avec quatre gosses sur les bras. La famille Lavalou s'occupait quand même de nous puisque nous habitions dans la même maison. Mon père ne s'est jamais remarié malgré les propositions. Il n'a jamais voulu... Sa Geneviève, c'était tout !

Le week-end, nous continuions le travail de ferme mais aussi les petits travaux nécessaires comme la lessive. Le jeudi, nous n'allions pas à l'école. C'était la journée libre.

Mon grand-père s'occupait de l'entretien des routes de la ferme. Il cassait les cailloux, c'était un travail minutieux. Le père Lavalou arrangeait les râtaux et tout ce genre de matériel. Mon père se chargeait plutôt des gros travaux. Tout le monde s'arrangeait très bien. Autrement, au lieu de payer des impôts, nous pouvions travailler pour la commune. C'était une sorte d'obligation. Le travail fourni dépendait de la valeur de la ferme. Nous savions que l'on devait une ou plusieurs journées avec la charrette, le bonhomme, un cheval ou pas, selon les besoins de la commune. Mes parents l'ont fait, dans les années 30.

L'église avait-elle un rôle important au village ?

L'instituteur et le prêtre s'arrangeaient pour nous autoriser à aller au catéchisme. Nous y allions le mercredi ou le vendredi pendant une heure. À l'époque, il avait lieu là où se trouve l'ossuaire aujourd'hui. Le vicaire nous faisait réciter. L'un d'eux le faisait en breton car il ne connaissait pas le français. Nous étions assez nombreux dans ma classe à suivre le catéchisme, c'était obligatoire. Mon frère n'y allait pas régulièrement, alors le prêtre lui a refusé la communion. Il n'était pas assez assidu. Une paroissienne a été voir le curé et lui a dit : « Comment pouvez-vous refuser la communion à un enfant dont la mère va mourir, ne faites pas ça ! » En partant en retraite pour quelques jours, il y a pu passer sa communion, finalement. La religion représentait une part importante de la vie du village. Après 1968, son influence a baissé.

Nous n'étions pas des fanas de religion mais avec ma famille, nous allions à l'église. L'après-midi, les jeunes se donnaient rendez-vous pour partir en balade. Sous l'if après la messe, le sacristain, qui était également garde champêtre, donnait les nouvelles de la semaine en breton et en français. Il nous divulguait diverses informations comme les jours de foire, les enterrements, les kermesses... Il faisait aussi des annonces car à l'époque il n'y avait pas beaucoup de journaux à la campagne. En ville, c'était différent. Je me souviens qu'il jouait de l'harmonium.

Es-tu allée au collège ou au lycée à Morlaix ?

Non, pas du tout. Alice Bourzec, une de mes institutrices, a dit un jour à mon père, alors président de l'Amicale laïque : « Je n'ai qu'un regret, que vos filles ne soient pas allées plus loin ». Une demande de bourse avait été faite mais l'aînée de la famille avait une santé fragile. Elle avait pris un peu de retard. En fait, mes sœurs Alice et Madeleine ont eu leur certificat en même temps. Si l'aînée ne poursuivait pas ses études, les autres non plus. Ma grand-mère avait prévenu alors : « Ils iront tous à la terre ! » Alice, l'aînée, aimait travailler avec son père à la ferme, bien plus que nous ! Ensuite Alice est devenue plus costarde, elle a repris du poil de la bête et elle l'a prouvé. A un moment, il avait été question de m'amener apprendre à coudre, à Notre-Dame-du-Mur. J'aurais logé chez ma tante, rue Guy-Lenormand. Mais mon oncle aussi avait la tuberculose... Du coup, j'ai été nulle part. Pour aller au collège ou au lycée à Morlaix, il fallait être pensionnaire...